

[fr](#)

[Press release](#) | 22.12.2016

## **Perturbateurs endocriniens**

### **L'incurie de la Commission européenne n'a pas la bénédiction de tous les États**

Faute de majorité qualifiée des États membres dont les experts se réunissaient hier au sein du comité permanent alimentaire et de la sécurité animale, la Commission européenne a décidé hier de ne pas soumettre sa proposition au vote.

Avec 3 ans de retard sur l'adoption d'une définition opérationnelle des perturbateurs endocriniens, pourtant prévue par les règlements biocides et pesticides, et lui ayant valu d'être condamnée par la Cour de justice de l'UE, la Commission fait prévaloir les inquiétudes des industriels sur celles des médecins et les constats scientifiques pour protéger la santé humaine ainsi que la faune et flore.

Réaction de **Michèle RIVASI**, membre Verts-Ale de la Commission santé publique et environnement :

« Je félicite les États membres comme le Danemark, la Suède, la France et le Luxembourg pour leur clairvoyance et leur souci de protection de notre santé et de notre environnement.

La proposition de réglementation des perturbateurs endocriniens est une honte. Elle ne permet pas de protéger la population des maladies provoquées par l'exposition à ces substances chimiques interférant sur le système hormonal.

La Commission refuse de prendre en considération les études scientifiques sur les cas de cancers, d'obésité, de diabète, de troubles de fertilité, d'anomalies de développement cérébral... Sans parler des dépenses de santé liées aux maladies induites par les perturbateurs endocriniens estimées à 157 milliards d'euros par an en Europe.

La Commission ment quand elle prétend se baser sur la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'est fondée, pour sa part, sur des critères en phase avec les données scientifiques.

En outre, comme le révélait "Le Monde " le 20 décembre, la Commission a ajouté en dernière minute une dérogation pour les pesticides. Des herbicides comme le 2,4-D, reconnu comme un cancérigène possible selon l'OMS, pourraient donc voir de beaux jours devant eux sur le marché européen.

Dans son obstination à défendre les intérêts commerciaux des industriels en réglementant le moins de perturbateurs endocriniens possible, la Commission n'a pas, pour le moment, le soutien de la majorité des

États. Et elle devra en tout cas faire face à notre opposition au Parlement européen si elle persiste sur cette voie. »

Liens :

- <http://www.greens-efa.eu/sante-publiqueperturbateurs-endocriniens-16340.html>
- <http://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2015-12/cp150145fr.pdf>

## Recommended

Opinion

©aleks



[DiscoverEU 2026: Your guide to travelling by train for...](#)

08.04.2026

Opinion



[Toxic Beauty: How the EU's new cosmetics rules could p...](#)

07.04.2026

News

©zsofia-vera



[PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 9 to 12 March](#)

09.03.2026

News

@david-leveque



[PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 9 to 12 February](#)

09.02.2026

**Responsible MEPs**



Michèle Rivasi

Member

**Contact person**



Guendalina De Sario

Press & Media Advisor FR-IT-ES (for French, Italian and Spanish press)

**Please share**

[.E-Mail](#)